



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MAINTENANCE DES BACS A GRAISSES ET DES POSTES DE RELEVAGE, PASSE AVEC LA SOCIETE SECHE ASSAINISSEMENT**      **DÉCISION N° DM-23-284**  
**EN DATE DU 12 JUILLET 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 déléguant Monsieur Régis Tourne, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à la jeunesse et les sports.

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur Maximilien, au BOAMP et au JOUE le 18 avril 2023 relatif au marché de maintenance des bacs à graisses et des postes de relevage ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 06 juillet 2023 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société SECHE ASSAINISSEMENT, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société SECHE ASSAINISSEMENT, sise Lieu-Dit Les Hêtres – 53811 CHANGE, représentée par M. David DROUIN, Directeur Commercial, le marché de maintenance des bacs à graisses et des postes de relevage.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire de 32 541,00€ HT et pour un montant maximum annuel de 50 000,00 € HT.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification du contrat reconductible de manière tacite 3 fois pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230712-lmc1H11014H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/07/2023 Date de Publication : 12/07/2023
--

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du  
sport,

***Signé***

**Régis TOURNE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230712-lmc1H11014H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 12/07/2023  
Date de Publication : 12/07/2023